



Communiqué Médias

Paris, le 12 décembre 2018.

Le Comité de la Société LeTrot acte le principe du retour à l'équilibre budgétaire en 2019

Le budget 2019 approuvé par le Conseil d'administration a été présenté au Comité de la Société LeTrot.

Un large débat a permis d'en expliciter les orientations stratégiques, d'en préciser les principaux indicateurs et de réaffirmer la confiance de la société-mère dans le plan de relance stratégique du PMU.

Le retour à l'équilibre budgétaire, fondé sur la relance des enjeux et la croissance du résultat net du PMU dès 2020, confirme l'engagement pris envers l'Etat par le Conseil d'administration dès 2017.

Compte tenu d'une forte baisse du résultat net du PMU par rapport aux prévisions établies en 2017 (-66 M€), cette décision conduit en 2019 à une baisse des encouragements à hauteur de 32,6 M€, ce qui se traduit notamment par une baisse de 26 M€ des allocations.

Les modalités de l'affectation de la baisse des allocations ont été décidées en concertation avec la Commission des programmes, avant d'être présentées à la Commission des finances.

Le Conseil d'administration a décidé de concentrer l'effort en priorité sur le programme des hippodromes parisiens (Vincennes et Enghien). A titre d'exemple, la baisse moyenne par course en région parisienne sera de 6 981€ contre 1 382€ pour les courses PMH. L'effort concernera les réunions premium (Paris et Province) à hauteur de 70 %. La moyenne de la baisse des allocations des courses de Groupe I est de 35.000 €. La valeur nominale du Prix d'Amérique est fixée à 900.000 € dès janvier 2019. L'enveloppe de dédoublement des courses PMH est maintenue au niveau de 2018.

A la demande de plusieurs membres du Comité, le Conseil d'administration étudiera certains points budgétaires liés à l'aide sociale en faveur des socioprofessionnels.

La diminution des charges récurrentes du Trot se poursuivra avec une réduction supplémentaire de près de 5 M€ en 2019.

Au cours de cette réunion, M. Philippe SAVINEL a été élu membre du Conseil d'administration suite à la démission pour convenance personnelle de M. Bernard DESMONTILS.

Le calendrier 2019 des réunions Premium au trot a été détaillé ainsi que la catégorisation 2019 des hippodromes, qui n'avait pas évolué depuis 1997.

Pour le Président de Bellaigue, « *LeTROT doit continuer à travailler, à réformer pour retrouver un modèle de croissance en 2019. Plusieurs sujets structurants restent à l'étude. D'autres doivent être menés sans attendre. Cette année électorale doit être propice à l'émergence d'idées, d'engagements et de vocations pour l'intérêt général.* »